Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260605-DE05CM050626-DE

Dinan Léhon

Affaire n° 5 à l'ordre du jour Année 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin,

Sur convocation en date du 29 mai 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, en la Salle de conseil de Dinan Agglomération (8 Bd Simone Veil – Dinan), sous la présidence de Monsieur Didier LECHIEN, Maire de DINAN.

Séance de 19h30

Membres en exercice : 35

ETAIENT PRESENTS : Didier LECHIEN (Maire), René DEGRENNE (Maire délégué), Chantal BOULOUX, Charles HOUZE, Didier DERU, Odile MIEL-GIRESSE, Tanguy METROPE, Christine MASSART, Grégory PERETOU, Anne-Sophie GUILLEMOT, Yannick HELLIO, Nathalie MALIDOR, Jacques TOUMINET, Dominique ORHANT, Anne-Sophie MORIN, Olivier BOBIGEAT, Yves KOZIEL, Matthieu JOUNEAU, Sonia DABIN, Philippe MORANT, Lydie PATRY, Christelle BOUVIER, Laurent VANDAMME, Yann LUCAS, Marina BADOUAL, Camille SOUFFLET, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Soilihi ABOUDOU, Emilie PINSON, Baptiste THEVELEIN.

ETAIENT EXCUSES : Laurence LE DÛ (pouvoir à Didier LECHIEN), Béatrice SAGORY (pouvoir à Chantal BOULOUX), Angèle COUELLAN (pouvoir à Anne-Sophie GUILLEMOT), Sandra LE DREAN-SMEJKAL (pouvoir à Charles HOUZE), Stella CORBES (pouvoir à Soilihi ABOUDOU).

VOTANTS : 35

SECRETAIRE : Charles HOUZE

CENTRE SOCIAL - Adhésion de l'Atelier du 5 Bis au réseau MONALISA

Rapporteur : Odile MIEL-GIRESSE

Dans le cadre de son projet social, l'Atelier du 5 Bis, centre social municipal, développe depuis plus de deux ans des actions visant à prévenir et lutter contre l'isolement des personnes âgées, notamment par la mise en œuvre de l'Isolentomètre et, plus récemment, par l'organisation de visites de convivialité à domicile.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs portés par MONALISA, mouvement national qui agit pour prévenir et réduire l'isolement social des personnes âgées en

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260605-DE05CM050626-DE

favorisant les solidarités de proximité, l'engagement citoyen et la coopération entre les acteurs locaux.

Les objectifs de MONALISA sont notamment :

- repérer et prévenir les situations d'isolement ;
- maintenir et renforcer le lien social ;
- encourager l'engagement bénévole ;
- soutenir les initiatives locales favorisant la participation sociale des personnes âgées;
- développer les coopérations entre collectivités, associations, institutions et citoyens.

L'adhésion à ce réseau permettrait à l'Atelier du 5 Bis :

- de valoriser et renforcer les actions déjà engagées sur le territoire ;
- de bénéficier de ressources méthodologiques et d'outils d'accompagnement ;
- d'accéder à des formations et à des temps d'échanges de pratiques ;
- d'intégrer un réseau d'acteurs engagés dans la lutte contre l'isolement.

Cette adhésion est formalisée par la signature d'une charte d'engagement et n'entraîne aucune participation financière pour la commune.

*

* *

Vu l'avis favorable de la commission Services à la Population du 21 mai 2026 ;

Vu le projet social de l'Atelier du 5 bis ;

Vu la charte d'engagement du réseau MONALISA,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à L'UNANIMITE :**

1. **D'APPROUVER** l'adhésion de l'Atelier du 5 Bis centre social de la ville de Dinan au réseau MONALISA ;

2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire,
Didier LECHIEN

